

Surveillance sanitaire de la mortalité

Point hebdomadaire du 14 février 2017 (semaine 07)

Au niveau national, la mortalité toutes causes confondues sur la semaine 5 de 2017 diminue, après une stabilisation observée en semaine 4. Les effectifs observés restent à un niveau toujours significativement supérieur à celui attendu. Cette diminution s'observe chez les personnes âgées de plus de 65 ans, qui ont été les plus touchées par la hausse de la mortalité sur les dernières semaines (Figures 1 à 3).

Au niveau national, le nombre observé de décès tous âges confondus est supérieur au nombre attendu :

- sur la semaine 51 (du 19 au 25 décembre 2016) : de +12%,
- sur la semaine 52 (du 26 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017) : de +21%,
- sur la semaine 01 de 2017 (du 2 au 8 janvier) : de +30%,
- sur la semaine 02 de 2017 (du 9 au 15 janvier) : de +30%,
- sur la semaine 03 de 2017 (du 16 au 22 janvier) : d'au moins +22%,
- sur la semaine 04 de 2017 (du 23 au 28 janvier) : d'au moins +22%.

Sur les huit premières semaines d'épidémie grippale (des semaines 49 à 04), le nombre de décès en excès toutes causes confondues est estimé à 17 000 (données extrapolées France entière) au 14 février 2017.

En région, la hausse de la mortalité a concerné l'ensemble du territoire métropolitain (Figure 4). La mortalité a diminué dans la quasi-totalité des régions sur la semaine 5 (y compris en PACA où la mortalité a progressé jusqu'en semaine 4), mais reste stable par rapport à la semaine 4 dans le Grand-Est, en Bretagne, Hauts-de-France et Centre-Val de Loire.

Un nombre observé de décès significativement supérieur au nombre attendu est noté :

- **sur la semaine 51, dans 6 régions**, avec un excès allant +12% à 23% selon les régions ;
- **sur la semaine 52, dans 10 régions** (toutes sauf Centre, Corse et Pays de la Loire), avec un excès plus marqué dans les régions de la façade Est, avec un excès allant +12% à 38% ;
- **sur la 1^{ère} semaine de 2017, dans 12 régions** (toutes les régions sauf la Corse), avec un excès allant +16% à 48% ;
- **sur la 2^{ème} semaine de 2017 dans les 13 régions**, avec un excès d'au moins +38% dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Occitanie et Corse ;
- **sur la 3^{ème} semaine de 2017, dans 12 régions** (toutes sauf le Centre-Val-de-Loire), avec des excès au moins supérieur à 29% en PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est et Corse.
- **sur la 4^{ème} semaine de 2017, dans les 13 régions**, avec un excès dépassant +37% en PACA et Corse et d'au moins +11% à +28% dans les autres régions.

Les données de mortalité n'étant pas encore consolidées du fait des délais habituels de transmission, ces observations constituent des premières estimations, tant aux niveaux national que régional, qui vont évoluer au fur et à mesure de la consolidation.

Au niveau européen, parmi les pays participant au réseau EuroMomo (www.euromomo.eu), une nette hausse de la mortalité a été notée fin 2016-début 2017 au Portugal, en Italie, en Espagne en Grèce, puis dans une moindre mesure en Suisse et aux Pays-Bas. Sur la deuxième quinzaine de janvier, une diminution est observée en Grèce, Italie et Espagne. Au Portugal, après une légère diminution, la mortalité se stabilise à un niveau élevé (Figure 5).

A travers les données issues de la certification électronique, sur la 6^{ème} semaine de 2017 (du 6 au 12 février 2017), 1 500 décès ont été enregistrés (Figure 6).

1. Mortalité issue des bureaux d'état-civil, transmise par l'Insee

Données disponibles

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon de 3 000 communes transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Ce réseau couvre près de 80 % de la mortalité nationale.

L'ensemble des résultats et estimations présentés dans ce bulletin (Figures 1 à 3) sont produits uniquement à partir des données de cet échantillon de communes et ne sont pas extrapolés à l'ensemble de la population.

Délai de transmission

Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé. On note ainsi, au niveau national et en moyenne sur l'ensemble de l'année, que les informations de 50% des décès survenus un jour J sont disponibles à Santé publique France à J+3. Cette part est de 90% à 7 jours et à près de 95% à 10 jours. Les délais de transmission peuvent être allongés ponctuellement; c'est notamment le cas lors de jours fériés, week-end prolongés, ponts, vacances scolaires, forte période épidémique...

Pour disposer d'une complétude et d'une validité suffisantes pour les analyses épidémiologiques, l'analyse des fluctuations de la mortalité d'une semaine complète ne peut être effectuée qu'avec un délai minimum de deux semaines (cas de la surveillance de routine). Pour l'évaluation d'impact sanitaire d'un événement, un délai minimum de trois semaines est nécessaire.

Indicateurs et méthode

Les fluctuations de la mortalité sont suivies à travers deux indicateurs : les effectifs bruts de décès et le ratio de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants). Le ratio de mortalité (Figure 1) permet de tenir compte des évolutions démographiques de la population.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle statistique développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo et utilisé par 19 pays européens. Ce modèle prend en compte les données historiques sur 6 années, la tendance générale et les fluctuations saisonnières. Il exclut les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

Le modèle est appliqué :

- au niveau national, tous âges (Figure 2) et pour 4 classes d'âges : moins de 15 ans, 15-64 ans, 65-84 ans et 85 ans ou plus (Figure 3) ;
- au niveau régional, tous âges (figure 4) et chez les moins de 15 ans, 15-64 ans et 65 ans ou plus (graphiques non présentés).

2. Mortalité issue de la certification électronique, transmise par l'Inserm-CépiDc

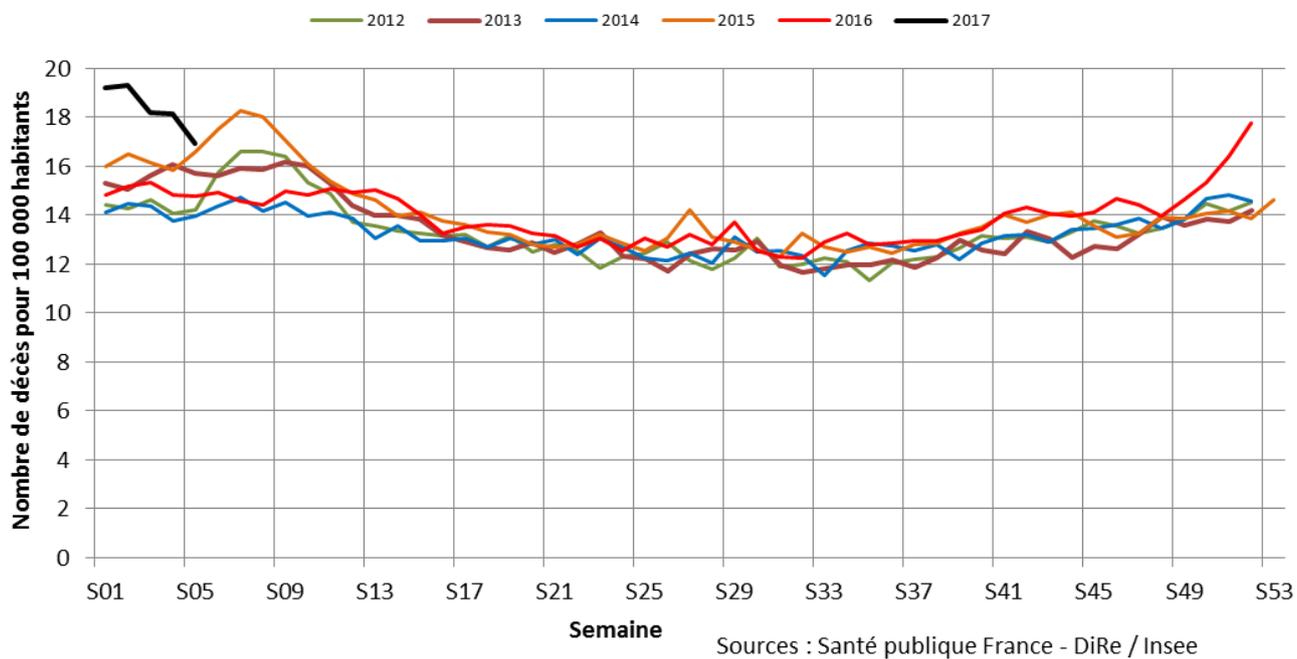
Depuis 2007, les médecins ont la possibilité de certifier les décès sous forme électronique à travers une application sécurisée (<https://sic.certdc.inserm.fr>) déployée par le CépiDc de l'Inserm. Les causes de décès sont disponibles à travers cette source de données, pour Santé publique France.

Depuis le déploiement de la certification électronique en 2007, la participation des établissements de santé a été progressive. En particulier, depuis 2014 une reprise de la montée en charge est observée, en lien avec l'instruction aux ARS du 12 juillet 2013. Courant 2016, ces données couvrent environ 10 à 12% de la mortalité nationale.

L'évolution hebdomadaire du nombre de décès certifiés par voie électronique tous âges et par classe d'âges est présentée sur le graphique de la figure 4, à titre indicatif et ne fait pas l'objet d'analyse épidémiologique, compte tenu de la couverture insuffisante de cette source et de sa montée en charge progressive.

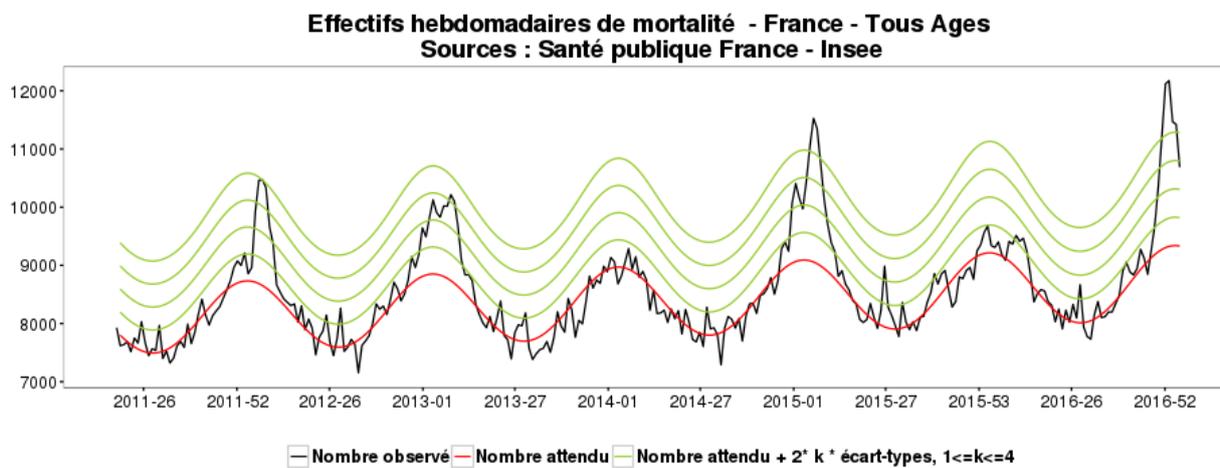
| Figure 1 |

Fluctuations hebdomadaires du nombre de décès pour 100 000 habitants (ratio), tous âges confondus, 2011 à 2017 - France entière (dernière semaine incomplète)

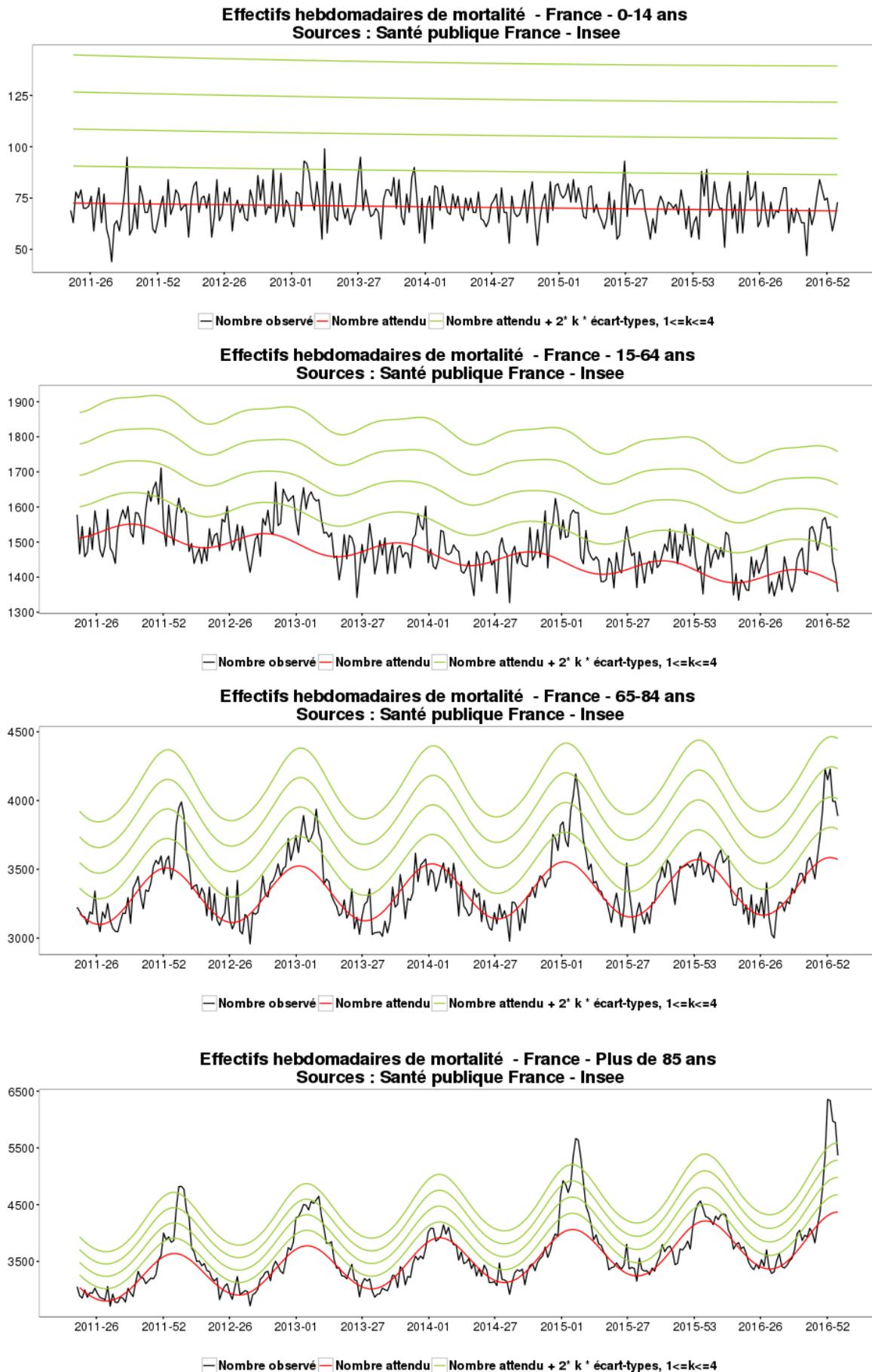


| Figure 2 |

Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, Tous âges confondus, 2011 à 2017 - France métropolitaine (effectif incomplet sur la dernière semaine) – Semaine 05-2017

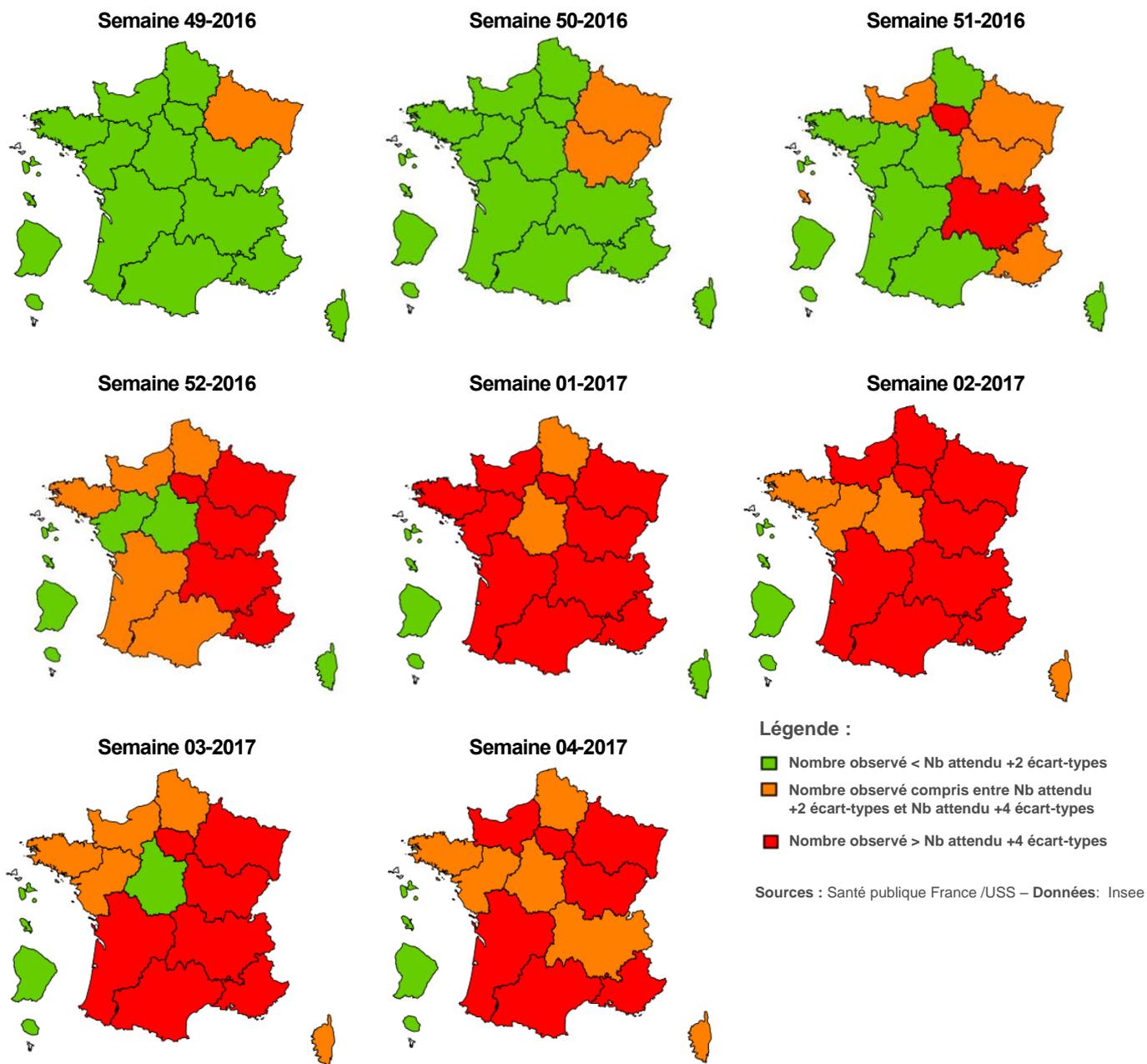


Fluctuations hebdomadaires de la mortalité par classe d'âges, 2011 à 2017 - France métropolitaine (effectif incomplet sur la dernière semaine) – Semaine 05-2017



Variations régionales de mortalité toutes causes confondues depuis la semaine 49 de 2016 - Tous âges

Données Insee communales représentant 80% de la mortalité nationale – Données provisoires

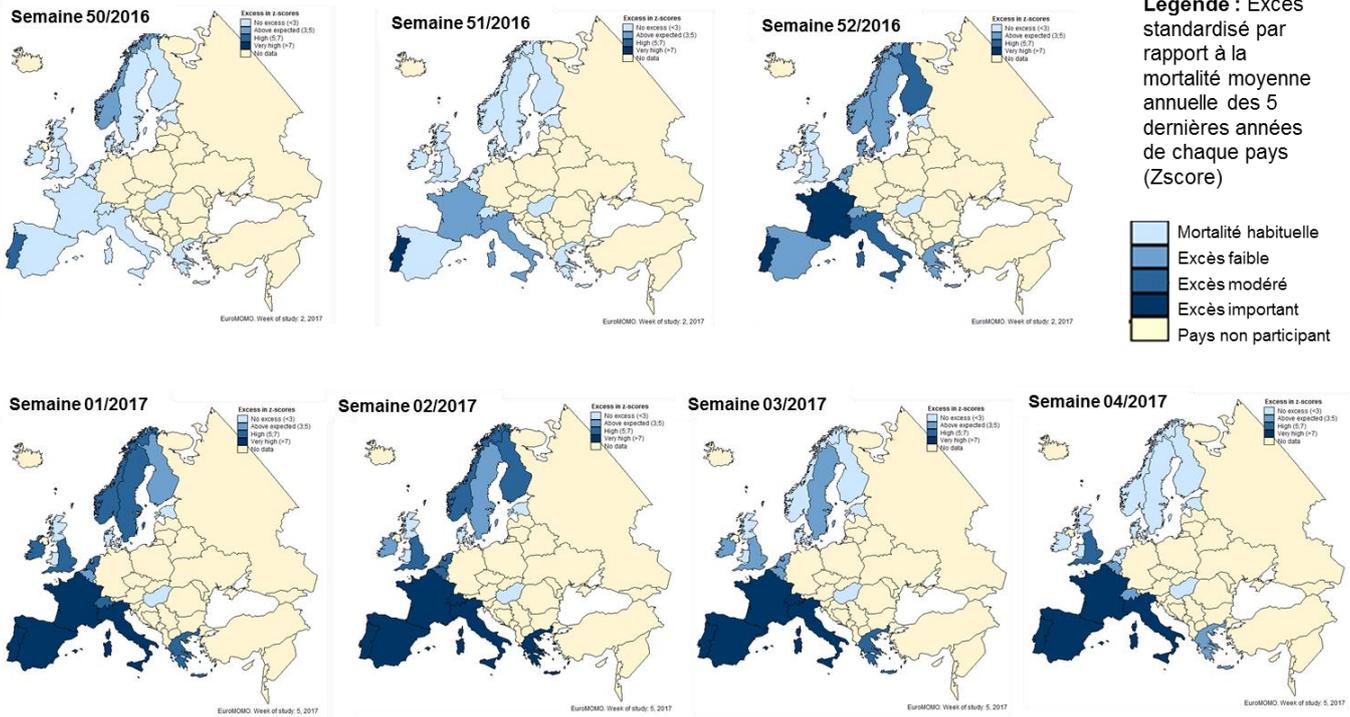


**Données européennes de mortalité hivernale (Toutes causes – Tous âges) –
 Décembre 2016 à février 2017 - Réseau Euromomo (France : Santé publique France)**



Légende : Excès standardisé par rapport à la mortalité moyenne annuelle des 5 dernières années de chaque pays (Zscore)

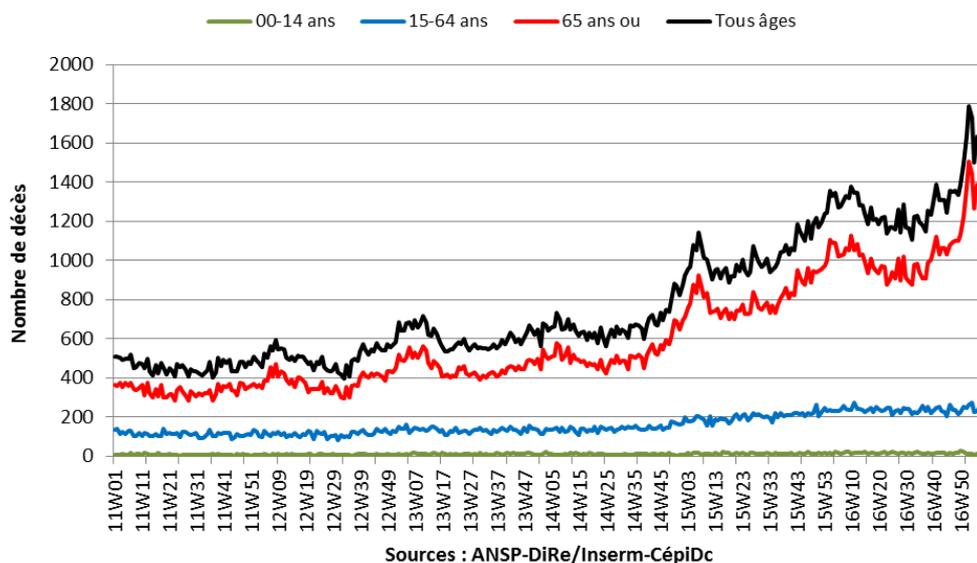
- Mortalité habituelle
- Excès faible
- Excès modéré
- Excès important
- Pays non participant



Mise à jour au 08/02/2017

| Figure 6 |

Fluctuations hebdomadaires de la mortalité issue de la certification électronique des décès de 2011 à 2017 – France entière



A noter le graphique est établi sans tenir compte du déploiement progressif de la certification électronique dans les établissements de santé.

Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance de la mortalité :

- L'Insee (Institut National de la statistique et des études économiques)
- L'Inserm-CépiDc (Centre d'épidémiologie des causes médicales de décès – Institut de la santé et de la recherche médicale)
- Les communes transmettant leurs données d'état-civil de façon dématérialisée à l'Insee
- Les médecins utilisant la certification électronique des décès
<https://sic.certdc.inserm.fr>

Directeur de la publication

François Bourdillon
 Directeur général de l'ANSP

Rédaction :

Anne Fouillet
 Dr Céline Caserio-Schönemann
 Marc Ruello
 Isabelle Pontais
 Jérôme Naud
 Dr Anne Gallay
 Franck Golliot
 Direction des régions (DiRe)

Diffusion :

Santé Publique France – Direction des régions
 12 rue du Val d'Osne
 94415 Saint-Maurice Cedex
 Tél. : 01 41 79 67 20
<http://www.invs.santepubliquefrance.fr>